



VÉLO CLUB DE L'OUEST
9 chem Pavadé Savannah
97460 SAINT-PAUL

MR HUBERT Luce Tél : 0692 66 38 78



REGLEMENT PARTICULIER

CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL DE LA POSSESSION

La Possession / Le Port / La Possession
Dimanche 02 Avril 2017

Horaires et Catégories :

Minimes (G+F)	14 H 00 : 1^{er} Départ Puis toutes les minutes selon le tirage au sort dirigé.
Féminines (Cadette, Junior, Senior); (classement Scratch)	
Cadets	
Vétérans ; Pass'Cyclisme	
Catégorie Rég. 1-2-3, Juniors, Espoirs	

Itinéraire :

Départ : Avenue Raymond VERGES (Face à la piscine de la Possession) km0

- A droite rue Leconte DELISLE - 0.200m
- Tout droit rue Mahatma GANDHI – RN 1 E – 0.833m
- Giratoire Saint Laurent, tout droit vers Rivière des Galets, rue Jacques PREVERT – 1.360km
- Giratoire route Sacré Cœur, tout droit vers RD 1 Rivière des Galets – 3.050km
- Rue Louise MICHEL giratoire Moulin Joli, tout droit – 3.900km
- RD 1 vers Halte-La giratoire, tout droit – 5.221km
- RD 1 Jean ALBANY, ½ tour au giratoire du collège J. ALBANY – 6.152km
- Retour vers le collège, sortie à droite – 6.300km

Arrivée : Dans la contre allée du collège J. ALBANY, face au stade de football. **Parcours de 6,390km.**

CONSIGNE DE SECURITE : Il vous est demandé de respecter le code de la route, ainsi que la propreté de l'itinéraire emprunté.

PAS DE MOTO OUVREUSE : Seules les motos mises en place par l'organisation feront office de Moto de Sécurité.

Si ces consignes ne sont pas respectées le coureur fautif sera mis hors course.

VOITURE SUIVEUSE : 1 voiture autorisée par coureur (obligatoire pour les Minimes G+F).

VEHICULE : Le numéro d'immatriculation de la voiture suiveuse devra être communiqué obligatoirement au Commissaire lors de l'émargement.

La voiture devra respecter la distance règlementaire, (10m pour la voiture suiveuse).

EQUIPEMENT : Les vélos de CLM devront être aux normes fédérales en vigueur sous peine de sanction.

EQUIPEMENT DES BICYCLETTES :

- En catégorie CADET (garçons) les systèmes d'ajouts de guidon et les guidons de tri athlète sont interdits.

- En catégorie FEMININE CADETTE les systèmes d'ajouts de guidon et les guidons de tri athlète sont autorisés. Le braquet est libre. Elles concourent au même temps que les Féminines Jun-Sen.

DEVELOPPEMENT : Un contrôle de braquet sera organisé au départ pour les catégories : Minime (G+F), Cadet, Junior.

DEPANNAGE : Autorisé, à droite et à l'arrêt.

RAVITAILLEMENT : Interdit

EMARGEMENT : obligatoire 15 minutes avant chaque départ.

ENGAGEMENTS : 8€ par coureur, +4€ / dossard si oublié.

INSCRIPTIONS par ordre de Catégories : Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional :

- Par Fax : **0262 45 22 55**

- Ou par mail : ffcrun@wanadoo.fr

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE. Les inscrits ne prenant pas le départ seront amendés de 15€.

Date limite d'inscription :
Le Vendredi 31-03-2017 à 12h00.

PRIX AUX COUREURS : Epreuve du Challenge Régional.

RECOMPENSES : Les 3 premiers de chaque catégorie, le 1er Vétéran 2, le 1er Espoir.

Arbitres : CHEFIARE A., DUDON K., GOULJAR E.

Arbitre Adjoint Moto : SIDAT S.

Délégué Fédéral : HUBERT L.

Il est rappelé aux coureurs que seul le côté droit de la chaussée leur est autorisé.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la F.F.C.